



DÉMARCHE STRATÉGIQUE HARMONISÉE

de suivi et de veille citoyenne
du Programme Régional
d'Intégration des Marchés
Agricoles (PRIMA)



Programme Régional d'Intégration des
Marchés Agricoles (PRIMA)



TABLE DES MATIÈRES



1. Généralités	1
1.1 Contexte et Justification	1
1.2 Clarification conceptuelle	3
2. Stratégie harmonisée de suivi et veille citoyenne	5
2.1 Principes Directeurs.....	5
2.2 Objectifs général et spécifiques	5
2.3 Résultats attendus	5
2.4 Diagnostic croisé et fondements de la stratégie harmoni- sée de veille citoyenne	6
2.5 Axes stratégiques : vers une démarche harmonisée et contextualisée	7
2.6 Zoom sur les indicateurs possibles de la veille citoyenne alignés aux axes stratégiques	9
2.7 Outil de standardisation des approches de veille citoyenne en lien avec les résultats attendus du PRIMA	10
3. Outils harmonisés de veille citoyenne.....	11
4. Feuille de route opérationnelle pour la mise en œuvre des axes stratégiques	13
5. Conclusion.....	14
6. ANNEXES.....	15
6.1 Annexe 1 : Tableau de standardisation des approches de veille citoyenne en lien avec les résultats attendus du PRIMA	15
6.2 Annexe 2 : Indicateurs détaillés par axe	16
6.3 Annexe 3 : Canevas de rapportage	19
6.4 Annexe 4 : Ebauche de plan d’action détaillé	20

1.1 Contexte et Justification

La présente démarche vise à renforcer la participation active, organisée et structurée des citoyens, en particulier des Organisations de Producteurs (OP) et des Organisations de la Société Civile (OSC), dans le suivi, l'analyse et le contrôle citoyen de la mise en œuvre des activités du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). Elle poursuit un objectif essentiel : promouvoir davantage de transparence, d'efficacité, de redevabilité et de bonne gouvernance dans l'exécution des interventions du programme, tout en favorisant une meilleure appropriation des actions de développement par les communautés bénéficiaires.

À cette fin, une analyse approfondie des dispositifs de veille et de contrôle citoyens au Bénin et au Togo a permis de mettre en évidence les acquis, les contraintes et les opportunités propres à chaque pays, afin de construire une approche harmonisée et adaptée aux réalités des corridors transfrontaliers.

Au Bénin, la veille citoyenne bénéficie d'un environnement institutionnel et juridique particulièrement favorable. Elle s'inscrit dans les principes consacrés par la Loi n°2022-14 du 19 juillet 2022 portant orientation agricole, sécurité alimentaire et nutritionnelle en République du Bénin, laquelle érige la transparence, la participation de tous les acteurs, la redevabilité et la reddition des comptes en principes fondamentaux de gouvernance du secteur agricole (articles 3 et 4). Cette loi consacre également l'implication effective de l'ensemble des acteurs dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques, projets et programmes agricoles.

Cette dynamique est davantage consolidée par le Cadre institutionnel d'orientation et de suivi du secteur agricole (MAEP, 2017) qui fait de la participation de tous les acteurs, de la

responsabilisation selon les mandats et de la reddition des comptes des principes directeurs de la gouvernance du secteur agricole béninois. Ce cadre reconnaît explicitement la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) comme la faîtière des organisations de la société civile et lui confère un rôle central dans le dialogue politique, le contrôle citoyen de l'action publique, le plaidoyer et la veille sur la gouvernance du secteur agricole.

La légitimité de la PASCiB dans le cadre de la présente initiative repose ainsi sur un mandat institutionnel clairement établi. En effet, le Cadre institutionnel d'orientation et de suivi du secteur agricole (MAEP, 2017) reconnaît à la PASCiB une mission de participation au dialogue politique et fait de l'engagement citoyen un instrument privilégié d'action dans les domaines de l'information, de la communication, du contrôle citoyen de l'action publique, du renforcement des capacités, du plaidoyer et du lobbying. Il lui confère également un rôle spécifique de veille pour la performance, la bonne gouvernance et la transparence dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement.

Par ailleurs, ce même cadre institutionnel précise que la PASCiB, aux côtés des autres acteurs non étatiques, doit contribuer à la gouvernance économique, à la cohérence et à la surveillance des politiques publiques sectorielles, tout en jouant un rôle actif de plaidoyer en faveur d'un développement agricole inclusif, performant et durable.

Au-delà de ce cadre normatif, le Bénin dispose d'un maillage territorial relativement solide de veille citoyenne, articulé autour de points focaux et de relais communautaires intervenant aux niveaux local, communal et national. Ces acteurs disposent d'une connaissance approfondie des réalités locales et constituent un levier important pour la collecte

d'informations, l'animation citoyenne, la remontée des préoccupations des populations et le suivi de l'action publique.

Au Togo, le contrôle citoyen bénéficie également d'une reconnaissance institutionnelle par le ministère chargé de l'Administration territoriale et s'appuie sur des organes de gouvernance fonctionnels, notamment un Conseil d'Administration, une coordination nationale et un réseau de points focaux. Le pays dispose en outre de ressources humaines qualifiées, d'outils diversifiés de collecte et d'analyse des données ainsi que d'expériences avérées en matière de production de rapports de veille citoyenne et de dialogue avec les autorités publiques. Des rapports de veille sont régulièrement élaborés et soumis aux autorités compétentes, accompagnés de séances de restitution et de concertation.

L'existence de mécanismes de plaintes et de recours citoyens, tels que les numéros verts, les boîtes à suggestions et diverses plateformes numériques, de même que l'essor des réseaux sociaux, l'accès croissant à Internet et l'utilisation d'outils numériques libres tels que KoboCollect, constituent autant d'atouts favorisant la collecte, le traitement et la diffusion de l'information citoyenne.

Cependant, les dispositifs existants demeurent confrontés à plusieurs défis. Au Bénin, la pérennité de certains relais et points focaux reste fragile en raison d'une mobilité importante des acteurs et d'une implication parfois inégale de certains d'entre eux. Au Togo, les principales contraintes résident dans la faible institutionnalisation du contrôle citoyen au niveau national, la couverture territoriale encore limitée des dispositifs existants, l'insuffisance des ressources financières, matérielles et techniques, ainsi que la faible valorisation et le suivi insuffisant des recommandations formulées à l'issue des missions de veille.

Les deux pays partagent néanmoins plusieurs opportunités majeures.

Le besoin croissant des communautés d'être davantage informées et associées aux actions de développement constitue un terreau favorable au renforcement de la participation citoyenne. De même, l'intérêt manifesté par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale et d'autres institutions de développement, pour les mécanismes de redevabilité sociale et les rapports alternatifs de la société civile représente un levier important pour consolider les initiatives de contrôle citoyen.

Dans ce contexte, le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA), dont l'ambition est de promouvoir l'intégration des marchés agricoles et d'améliorer la gouvernance des corridors commerciaux, constitue une opportunité stratégique pour renforcer l'engagement citoyen, promouvoir le dialogue politique et instaurer des mécanismes harmonisés de suivi citoyen dans les espaces transfrontaliers.

Malgré les avancées enregistrées, la durabilité des mécanismes de veille et de contrôle citoyens demeure tributaire du renforcement des ressources humaines et financières, de l'institutionnalisation des dispositifs existants ainsi que de la prise en compte effective des recommandations issues des exercices de contrôle citoyen.

Dès lors, une démarche harmonisée entre le Bénin et le Togo apparaît indispensable afin de créer un cadre régional commun d'intervention et de concertation citoyenne, de favoriser la mutualisation des outils, des compétences et des expériences acquises, et de renforcer la cohérence, la transparence et la redevabilité dans le suivi citoyen des interventions du PRIMA, notamment au niveau des corridors transfrontaliers. Cette approche contribuera à faire de la participation citoyenne un véritable levier d'amélioration de la gouvernance, de performance des investissements et de durabilité des actions entreprises au profit des populations.

1.2 Clarification conceptuelle

Veille citoyenne :

La **veille citoyenne** est un **processus structuré** par lequel les citoyens et leurs organisations observent, documentent, analysent et interpellent les autorités ou les acteurs publics ou privés sur **la qualité de la mise en œuvre des politiques, programmes ou projets** qui les concernent.

Gouvernance participative

La gouvernance participative désigne l'ensemble des mécanismes, processus et pratiques par lesquels les décisions publiques sont prises, mises en œuvre, suivies et évaluées, avec la participation active des citoyens et des parties prenantes. Elle repose sur des principes fondamentaux que sont entre autres : la participation inclusive, la transparence, la redevabilité, l'État de droit, l'équité, et la réactivité des institutions.

En plus de ces principes, la gouvernance participative prend en compte de manière intégrée les dimensions sociale, économique, environnementale et humaine du développement, afin d'assurer des politiques plus durables, équitables et adaptées aux besoins des populations.

Redevabilité :

La notion de redevabilité, traduit de l'anglais « accountability », renvoie selon la Banque Mondiale à l'obligation incombant aux détenteurs du pouvoir de rendre compte de leurs actions ou d'en être responsables. L'expression « détenteurs du pouvoir » désigne les personnes qui détiennent un pouvoir politique, financier ou autre. D'un autre côté, pour que cette notion soit opérante, les citoyens ont la responsabilité de faire un contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) qui constitue des démarches orientées vers l'obligation de rendre compte, mais de façon civique (BM, 2003).

Elle correspond au contrôle du pouvoir qui s'exerce au sein de l'Etat et de la société, avec l'obligation pour le responsable d'expliquer ses décisions et le

devoir pour les instances de contrôle d'honorer les bonnes prestations et de sanctionner les abus de pouvoir.

Elle repose sur un mécanisme d'interface structuré entre i) les demandeurs de comptes (les citoyens, usagers ou détenteurs de droits), ii) les offreurs de comptes (autorités, institutions, responsables publics) et iii) des organes intermédiaires, comme les médias, la justice, les structures indépendantes ou les organes de contrôle, qui assurent la médiation, l'information, et, si nécessaire, la sanction.

Trois principes fondamentaux encadrent une redevabilité effective : i) elle ne se décrète pas unilatéralement, elle suppose un engagement réciproque et des canaux ouverts d'interpellation ; ii) elle implique la possibilité de sanction (symbolique, sociale, politique ou institutionnelle, en cas de manquement) ; iii) elle n'est ni ponctuelle ni sélective, elle repose sur des outils systématiques, réguliers et accessibles d'information, de participation et de dialogue.

Plusieurs formes de redevabilité sont distinguées :

- **Redevabilité verticale** : autorités envers les citoyens (ex. pétitions, audits citoyens, feedbacks communautaires).
- **Redevabilité horizontale** : entre institutions (ex. contrôle parlementaire, Cour des comptes, inspections indépendantes, autorités de régulation ...).

Redevabilité interne : Entre les membres ou services d'une même structure (ex : gestion participative des ressources, leadership partagé, respect des statuts).

Redevabilité externe : Entre une structure (publique ou privée) et ses usagers, partenaires ou citoyens (ex : concertations publiques, dialogues politiques, forums citoyens, mécanismes d'alerte communautaire).

Participation Citoyenne :

La participation citoyenne désigne l'engagement manifeste des citoyens dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques ou projets les concernant.

Plusieurs niveaux de participation sont à distinguer à savoir, entres autres, de façon graduelle : l'Information, la Consultation, la Concertation, la Co-décision et, la Co-gestion.

Suivi citoyen / Contrôle citoyen de l'action publique :

Ensemble d'initiatives permettant aux citoyens d'évaluer l'action des pouvoirs publics, d'en vérifier la conformité avec les engagements pris, et d'émettre des recommandations pour les améliorer. En d'autres termes, c'est un processus au cours duquel les citoyens ou leurs OSC mènent des actions visant à obliger les gouvernants à respecter les lois de la République, à tenir compte du droit des citoyens à participer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques de développement et, à exiger desdits gouvernants le devoir de rendre compte aux citoyens.

Démarche participative :

Ensemble méthodologique qui met les acteurs locaux (bénéficiaires, OSC, autorités) au centre du processus de planification, de suivi et d'évaluation, en misant sur la co-construction. Elle repose sur des outils simples, adaptés, inclusifs, et favorise la remontée du terrain vers les décideurs.



Plaidoyer :

Processus par lequel les citoyens ou leurs représentants défendent une cause d'intérêt général auprès des décideurs publics, sur la base de données et d'observations de terrain. Le plaidoyer dans le cadre de la veille citoyenne s'appuie sur des faits vérifiés, recueillis par les veilleurs, ce qui renforce la crédibilité.

Légitimité citoyenne dans la veille :

La capacité d'un acteur citoyen à être reconnu comme crédible, représentatif, compétent et utile dans les mécanismes de gouvernance ou de redevabilité. Cette légitimité se construit par : la rigueur des observations, l'objectivité, la constance dans l'engagement, la collaboration avec les autres parties prenantes.



2

Stratégie harmonisée de suivi et veille citoyenne

2.1 Principes Directeurs

La stratégie harmonisée repose sur des principes structurants qui guident l'ensemble des actions de suivi, de veille et de redevabilité citoyenne dans le cadre du PRIMA. Ces principes sont à la fois des fondements éthiques, des orientations méthodologiques et des garanties de durabilité.

► Inclusivité et ancrage communautaire

La stratégie assure la participation active et équitable de l'ensemble des catégories d'acteurs : producteurs, commerçants, femmes, jeunes, autorités locales, OSC et services publics, en valorisant les savoirs locaux, la diversité des expériences et l'implication directe des bénéficiaires dans les processus de veille.

► Cohérence régionale et contextualisation nationale

Tout en s'inscrivant dans une dynamique régionale portée par l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), la stratégie est adaptée aux réalités sociopolitiques, institutionnelles et opérationnelles propres au Bénin et au Togo. Elle promeut une harmonisation des méthodes tout en respectant les spécificités et les dynamiques nationales.

► Transparence et accessibilité de l'information

La stratégie garantit la mise à disposition régulière lisible et compréhensible des données issues de la

veille. Elle favorise l'accès équitable à l'information pour tous les acteurs concernés, à travers des canaux appropriés et des formats adaptés aux publics cibles

.Redevabilité sociale et institutionnelle

La stratégie met en place des mécanismes formalisés de redevabilité, permettant aux citoyens (détenteurs de droits) de formuler des observations, des alertes ou des recommandations, et obligeant les institutions (porteurs de responsabilités) à y répondre de manière structurée, avec possibilité de sanction ou d'ajustement.

► Pérennité et autonomisation des acteurs

La structuration durable des dispositifs repose sur la reconnaissance institutionnelle des espaces de veille, la mobilisation pérenne des ressources, l'autonomisation progressive des acteurs locaux et le transfert de compétences dans le pilotage des mécanismes.

► Articulation stratégique et complémentarité

La veille citoyenne est conçue comme un levier transversal, en interaction avec les démarches de plaidoyer, d'évaluation participative, de gestion des plaintes et de formulation des politiques. La complémentarité entre ces différentes fonctions renforce leur impact collectif.

2.2 Objectifs général et spécifiques

► Objectif général :

Assurer une gouvernance participative, efficace et transparente du PRIMA à travers une démarche harmonisée de suivi et de veille citoyenne dans les deux pays.

► Objectifs spécifiques :

- **OS 1** : Institutionnaliser une veille et un contrôle citoyen harmonisés reconnus pour la redevabilité du programme et des initiatives régionales ;
- **OS 2** : Renforcer durablement les capacités des acteurs pour une veille citoyenne autonome et efficace du PRIMA ;
- **OS 3** : Valoriser les informations de veille citoyenne pour un dialogue politique inclusif et la redevabilité du PRIMA.

2.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie harmonisée s'articulent autour des trois objectifs spécifiques (OS1, OS2, OS3). Ils traduisent les changements concrets visés à court, moyen et long terme.

Résultat 1 : Institutionnalisation et harmonisation de la veille citoyenne

- **R1.1** : Une démarche stratégique cohérente, accompagnée d'outils harmonisés, contextualisés et validés (fiches d'observation, grilles d'évaluation, référentiel d'indicateurs, etc.) est déployée pour assurer un suivi citoyen structuré et commun au Bénin et au Togo.
- **R1.2** : Les dispositifs de veille citoyenne sont formellement reconnus dans les cadres de gouvernance du PRIMA, et inscrits dans les processus nationaux ou régionaux de suivi, de concertation ou de redevabilité.

Résultat 2 : Renforcement durable des capacités et des moyens

- **R2.1** : Les capacités techniques (collecte de données, restitution, analyse), organisationnelles (structuration des espaces de veille) et fiduciaires (gestion des ressources) des acteurs impliqués dans la veille citoyenne sont renforcées de manière continue et adaptée.
- **R2.2** : Des ressources financières, matérielles et techniques suffisantes sont mobilisées, sécurisées et réparties de façon équitable pour garantir le fonctionnement efficace, autonome et durable des mécanismes de veille.

Résultat 3 : Valorisation des données et ancrage du dialogue politique

- **R3.1** : Les dispositifs de collecte, d'analyse et de traitement des données de veille produisent des informations fiables, pertinentes et exploitables à des fins d'amélioration du programme et de formulation de politiques publiques.
- **R3.2** : Les recommandations issues de la veille citoyenne sont valorisées dans les espaces de décision du PRIMA et auprès des pouvoirs publics, avec un suivi de leur prise en compte et des effets induits.
- **R3.3** : Un dialogue politique inclusif et régulier est instauré, favorisant une culture partagée de redevabilité et de participation citoyenne, à travers des forums, des plateformes d'échange et des processus de retour d'information structurés.

2.4 Diagnostic croisé et fondements de la stratégie harmonisée de veille citoyenne

Le suivi et la veille citoyenne sont aujourd'hui reconnus comme des leviers indispensables pour améliorer la redevabilité des politiques publiques, renforcer la gouvernance participative et garantir la prise en compte effective des préoccupations des citoyens dans la mise en œuvre des programmes de développement. Dans le cadre du PRIMA, les enjeux de transparence, d'efficacité et d'inclusion dans les interventions en faveur des producteurs, des commerçants et des communautés transfrontalières exigent une structuration cohérente des dispositifs de veille citoyenne, à la fois au niveau national et régional.

C'est dans cette optique que les parties prenantes du PRIMA au Bénin et au Togo ont engagé, sous la coordination de l'ARAA et avec la collaboration du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), un processus d'analyse stratégique pour harmoniser les approches de veille citoyenne dans les deux pays. Cette analyse repose sur trois fondements méthodologiques complémentaires :

- L'analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) appliquée aux dispositifs nationaux existants ;
- L'analyse SEPO (Succès, Échecs, Potentialités, Obstacles), mobilisée autour d'expériences concrètes de veille citoyenne portées par la PASCiB (au Bénin) et la Coordination pour le Suivi-Évaluation par la Société Civile (COSESC) (au Togo) ;
- La capitalisation des outils et approches de suivi citoyen déjà mis en œuvre dans le cadre du PRIMA ou dans d'autres programmes similaires.

L'ensemble de ces analyses a permis de produire une compréhension fine des défis, des avancées, des ressources mobilisables et des ajustements nécessaires pour structurer une démarche stratégique harmonisée, contextualisée pouvant être opérationnalisée.

L'analyse diagnostique révèle des enseignements stratégiques à trois niveaux :

a. Une dynamique asymétrique mais complémentaire entre les deux pays

L'analyse FFOM a révélé une dynamique contrastée entre le Bénin et le Togo. Du côté béninois, le dispositif porté par la PASCiB est relativement structuré, avec un maillage territorial établi (Points Focaux Communaux et Relais Départementaux, Comités de Concertation des Corridors, veilleurs communautaires, plateformes locales, etc.) et une culture de publication des bulletins citoyens. Cependant, l'instabilité de certains relais communautaires, l'absence de mécanisme de renouvellement et la faible formalisation du mandat des veilleurs demeurent des faiblesses notables.

Au Togo, en revanche, l'analyse a mis en lumière une dynamique émergente, mais encore non institutionnalisée. Le cadre stratégique porté par la COSESC n'est pas encore suffisamment consolidé, avec des relais locaux peu stabilisés et une articulation encore floue entre les OSC, les communautés et les autorités. Toutefois, cette situation ouvre des opportunités de mise à niveau et d'adoption directe d'outils harmonisés dans une logique d'apprentissage croisé.

b. Des réussites inspirantes, mais des freins récurrents

L'analyse SEPO, centrée sur des expériences concrètes, a permis de dégager plusieurs succès à valoriser. Parmi ceux-ci figurent l'implication précoce des organisations locales dans les activités de veille, l'utilisation de supports numériques simples (WhatsApp, SMS) pour le signalement des alertes, et l'existence de forums communautaires de restitution. Ces bonnes pratiques contribuent à une meilleure appropriation des dispositifs et à une légitimité renforcée des veilleurs.

Cependant, les échecs récurrents identifiés concernent principalement :

- le manque de reconnaissance institutionnelle des dispositifs de veille ;
- l'insuffisance des ressources (humaines, techniques, financières) pour assurer leur continuité ;
- l'absence de mécanismes efficaces pour le traitement et le suivi des recommandations citoyennes ; et
- la faible systématisation du retour d'information vers les communautés.

Les obstacles structurels, comme la méconnaissance des rôles, la concurrence entre OSC, ou encore la lenteur des réponses institutionnelles, appellent à une refondation des modalités de fonctionnement, avec une meilleure coordination, un ancrage formel et des mécanismes de redevabilité renforcés.

c. Un besoin d'institutionnalisation et de pérennisation

Les deux pays ont exprimé le besoin d'un cadre d'action harmonisé qui permette non seulement de standardiser les outils et les indicateurs de la veille citoyenne, mais aussi de renforcer l'ancrage institutionnel et la reconnaissance politique de cette fonction. La cartographie des parties prenantes, la mise en place d'un référentiel d'indicateurs partagés, l'élaboration d'une charte d'engagement citoyen, ainsi que la construction d'un mécanisme régional de retour d'information et de dialogue politique, apparaissent comme des conditions sine qua non pour renforcer la portée et la pérennité des initiatives de veille citoyenne.

2.5 Axes stratégiques : vers une démarche harmonisée et contextualisée

Sur la base des constats croisés issus des outils FFOM et SEPO, et à partir des outils expérimentés sur le terrain, les acteurs ont formulé trois axes stratégiques prioritaires pour structurer la veille citoyenne dans le cadre du PRIMA.

2.5.1 Axe 1 : Standardisation et institutionnalisation de la veille citoyenne sur le PRIMA

Cet axe vise à établir un cadre institutionnel clair et un référentiel commun d'indicateurs au Togo et à capitaliser sur le maillage existant au Bénin. Dans le cadre de l'institutionnalisation, il sera nécessaire de faire une cartographie des acteurs et structures impliqués dans la veille citoyenne et proposer le cadre institutionnel qui devra régir leur fonctionnement. Un standard sera retenu pour ce premier niveau de cartographie.

Concernant la capitalisation du maillage existant, il sera nécessaire d'étudier la mesure dans laquelle les espaces de veille et dialogue multi-acteurs (Comités de Concertation des Corridors, Plateformes multi acteurs de marché, Plateforme des organismes présents aux frontières, Cadre de collaboration transfrontalier entre OSC béninoises et togolaises, autres acteurs communaux ou sectoriels de veille citoyenne, etc.) déjà mis en place par le PRIMA ou non pourront être positionnés au sein du dispositif institutionnel veille citoyenne sur le PRIMA. En positionnant ces espaces d'échange dans le cadre institutionnel, le Programme encourage la participation de la société civile organisée en milieu rural au processus de planification, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre et de l'impact des activités du PRIMA. Une charte d'engagement citoyen sera élaborée pour clarifier les rôles, responsabilités et principes éthiques de chaque acteur.

Le standard retenu, prend aussi en compte la construction d'un référentiel commun d'indicateurs citoyens, incluant : barrières au commerce ; accès aux infrastructures ; perceptions des usagers ; satisfaction des OP, femmes et jeunes. Les indicateurs de performance à utiliser dans le cadre de la veille citoyenne dans le cadre du PRIMA regroupent plusieurs catégories permettant de mesurer à la fois la qualité de la participation citoyenne, l'impact des actions menées et l'efficacité des processus impliqués.

2.5.2 Axe 2 : Appui institutionnel pour la pérennisation des dispositifs de veille citoyenne

L'accent est mis sur la formation technique des veilleurs et la sécurisation des ressources financières et matérielles. La stratégie consistera à développer des programmes de formation pour les acteurs de la veille (points focaux, relais, organisations de producteurs) afin de renforcer leurs compétences, leur réactivité et leur contribution. Il sera crucial d'assurer la mobilisation de ressources suffisantes et stables (financières, matérielles, techniques) pour les dispositifs de veille citoyenne. L'actualisation du plan stratégique notamment au Togo, est essentielle pour l'alignement avec les objectifs du PRIMA. Les actions d'éducation citoyenne au profit des acteurs prévues dans le PRIMA permettront de contribuer à cet appui institutionnel. Il sera organisé des sessions de formation pour les membres de la communauté sélectionnés pour être des veilleurs citoyens. Ces formations aborderont sans s'y limiter, aux thématiques portant sur : (i) les techniques simplifiées de collecte de données ; (ii) les principes de neutralité et de transparence dans le suivi et (iii) l'utilisation des outils de rapportage mis en place par elle. Les OSC devront développer d'autres approches bien précisées dans leurs stratégies, pour des appuis institutionnels plus conséquents et pérennes.

2.5.3 Axe 3 : Fertilisation de la stratégie de mise en œuvre de la veille citoyenne

Cet axe vise à pallier la faible valorisation et le suivi insuffisant des recommandations, ainsi que la non-publication systématique des rapports au Togo. La stratégie sera de mettre en place des mécanismes robustes pour la collecte, la consolidation et l'analyse des données de veille aux niveaux national et régional. Les objectifs du PRIMA incluent la fourniture d'informations et de données techniques factuelles pour alimenter le dialogue politique régional. Cela inclura la production régulière de produits de savoirs pertinents en matière de politiques (bulletins d'analyse, notes d'orientation). L'ARAA, en partenariat stratégique avec le ROPPA, sera chargée de documenter, de communiquer et de

partager ces expériences pour alimenter le dialogue politique et assurer la redevabilité. Sur la base d'une boîte à outils retenu par les deux pays, les structures de veille citoyenne mèneront des enquêtes lors des missions de veille citoyenne auprès des bénéficiaires, organiseront des entretiens et des groupes de discussion pour capter une variété de points de vue. Cette collecte de données sera documentée et classée selon les indicateurs prédéfinis. Dans le cadre d'une observation indépendante, elles assureront une supervision rigoureuse des processus de collecte de données engagés par l'Unité de Gestion du Programme (UGP) PRIMA pour la production de savoirs pertinents afin minimiser les biais et garantir que les données soient représentatives de la réalité. **Le renforcement du système de rapportage, via des outils numériques et des mécanismes de gestion des plaintes (MGP), permettra une remontée d'information en temps réel.** L'axe vise aussi à contrer le faible intérêt du pouvoir public et des communautés pour la veille citoyenne. La stratégie consistera à faciliter la participation active des organisations de producteurs (OP) et d'autres plateformes de la société civile (OSC) aux processus de planification, de suivi et d'évaluation du PRIMA. Des espaces d'échanges et de consultations inclusifs seront créés au niveau local, autour des marchés réhabilités et des bassins de production, pour impliquer directement les bénéficiaires dans l'évaluation continue des activités du PRIMA. Les acteurs de ces espaces d'échange vont contribuer à l'analyse des données collectées pour dégager des tendances et des avis clés portés et validés par les bénéficiaires. Les données quantitatives seront traitées pour produire des indicateurs de performance, tandis que les données qualitatives seront analysées pour en extraire des perceptions et des retours de terrain. Les résultats de ces analyses seront partagés avec les bénéficiaires, les autorités locales, et les partenaires du projet lors de session de restitution pendant les missions de suivi et de veille citoyenne pour valider les conclusions et ajuster les interventions dans la planification du projet.

La collaboration avec des partenaires clés comme le ROPPA et ses plateformes nationales (PNOPPA¹ au Bénin, CTOP² au Togo) est fondamentale pour le plaidoyer, le dialogue politique et l'engagement citoyen. Cette implication permanente des plateformes d'OP dans les espaces de dialogue politique nationaux et régionaux est cruciale pour la durabilité et l'appropriation des actions.

2.6 Zoom sur les indicateurs possibles de la veille citoyenne alignés aux axes stratégiques

Dans une logique de redevabilité renforcée, la veille citoyenne ne se limite pas à observer ou signaler les écarts, elle vise à produire des données fiables, utiles et stratégiques pour éclairer l'action publique. Ainsi, la mise en place d'un référentiel harmonisé d'indicateurs constitue un pilier essentiel de la démarche stratégique du PRIMA, en cohérence avec les approches développées par la PASCiB au Bénin et la COSESC au Togo. Ce référentiel permet de structurer la collecte, l'analyse et la valorisation des données issues du terrain, tout en assurant une lecture partagée des enjeux par l'ensemble des parties prenantes. Il regroupe des indicateurs multidimensionnels, qualitatifs et quantitatifs, articulés autour des trois axes stratégiques de la veille citoyenne identifiés.

Ces indicateurs non exhaustifs (pouvant être complétés et/ou ajustés à l'opérationnel), visent à documenter à la fois l'institutionnalisation du dispositif, la montée en compétence des acteurs et l'impact effectif de la veille sur les politiques, les services et les conditions de vie des citoyens. Par leur ancrage local et leur valeur stratégique, ils permettent d'objectiver les constats de terrain, de nourrir les mécanismes de dialogue multi-acteurs et de consolider une culture partagée de redevabilité et d'action concertée autour du PRIMA.

Les indicateurs pour chaque axe sont présentés en annexe au présent document.

2.7 Outil de standardisation des approches de veille citoyenne en lien avec les résultats attendus du PRIMA

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de la démarche stratégique harmonisée de suivi et de veille citoyenne du PRIMA, il devient essentiel d'assurer une standardisation des pratiques, afin de garantir la cohérence, la comparabilité et la qualité des résultats produits par les structures nationales en charge de la veille citoyenne.

Le présent outil (voir tableau en annexe 1) vise précisément à établir un cadre commun de référence pour l'exécution du suivi-contrôle citoyen dans chaque pays, en assurant une articulation claire entre les résultats consensuels attendus, les approches méthodologiques recommandées et les outils de référence harmonisés.

Cet outil tire sa légitimité de la convention de partenariat entre l'Unité de Gestion du PRIMA et les structures opérationnelles, tout en s'inspirant

des leçons tirées des pratiques antérieures de la PASCiB au Bénin et de la COSESC au Togo. Il permet ainsi de baliser l'action des exécutants, de clarifier les attentes institutionnelles, et de renforcer l'alignement stratégique entre les activités de terrain et les objectifs globaux du PRIMA.

Par sa structure, l'outil constitue un instrument d'aide à la planification et à l'harmonisation technique, en facilitant à la fois le dialogue entre partenaires, la redevabilité des exécutants, et l'évaluation transversale des performances. Il s'inscrit dans une logique de qualité, d'efficacité et d'impact, indispensable pour faire de la veille citoyenne un levier reconnu de gouvernance participative et de transformation des pratiques publiques.

Les structures opérationnelles de veille citoyenne mobilisées par chaque UGP pays vont travailler à une internalisation de leur convention afin d'harmoniser : les résultats consensuels attendus de la veille citoyenne ; les approches méthodologiques à utiliser et les outils de référence à privilégier.



1 Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA-Bénin)
2 Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP)

3 Outils harmonisés de veille citoyenne

Dans le cadre de l’opérationnalisation de la démarche stratégique harmonisée de suivi et de veille citoyenne du PRIMA, un ensemble cohérent et structuré d’outils harmonisés a été conçu pour faciliter la collecte, l’analyse, la valorisation et l’utilisation des données citoyennes. Ces outils, déployés sur les deux pays du programme (Bénin et Togo), permettent d’ancrer concrètement la gouvernance participative autour de la mise en œuvre du PRIMA, en créant un lien direct entre les observations du terrain, les engagements institutionnels et les décisions publiques.

Chaque outil vise une fonction précise dans le système de veille citoyenne : suivi des activités, perception citoyenne, alerte, plaidoyer, consolidation ou contrôle qualité des données.

L’articulation entre ces outils répond aux exigences de transparence, de redevabilité et de prise en compte systématique des citoyens dans les dynamiques de gouvernance des politiques agricoles et commerciales.

Par ailleurs, ces outils s’inscrivent dans une logique de complémentarité avec les indicateurs précédemment définis pour chaque axe stratégique. L’objectif est de garantir que la donnée collectée par les citoyens soit utile, lisible et intégrée dans le système de suivi et évaluation du PRIMA, mais également dans les espaces de dialogue politique, aussi bien nationaux que régionaux.

Le tableau ci-dessous, présente la cohérence entre outils, indicateurs et axes stratégiques

Tableau d’arrimage : outils – axes stratégiques – indicateurs

N°	Outil harmonisé de veille	Axe stratégique	Type d’indicateurs liés	Entrée / Extrait / Effet / Impact
01	Fiche de suivi des marchés et corridors	Axe 1	Indicateurs de qualité de service, accès, obstacles au commerce	Output / Outcome
02	Fiche d’observation citoyenne des activités PRIMA	Axe 1	Indicateurs de satisfaction, de suivi des interventions	Output
03	Tableau de bord des engagements du PRIMA	Axe 1 & 3	Indicateurs de mise en œuvre et de redevabilité	Output / Outcome
04	Plateforme numérique de veille	Axe 1 & 3	Indicateurs de rapidité de traitement, d’interactivité	Input / Output
05	Grille d’évaluation citoyenne	Axe 1	Indicateurs de satisfaction et d’utilité perçue	Outcome
06	Enquêtes participatives	Axe 1 & 2	Indicateurs de besoins, perceptions, priorités	Input / Outcome
07	Bulletin citoyen « Marché & Gouvernance »	Axe 3	Indicateurs de valorisation des constats, plaidoyer	Output / Outcome
08	Carte participative des marchés	Axe 1	Indicateurs spatiaux, flux, obstacles	Output
09	Outil d’identification des parties prenantes	Axe 2	Indicateurs de couverture, inclusivité, représentativité	Input

10	Outil de sélection thématique pour la formation	Axe 2	Indicateurs de renforcement de capacités, pertinence	Input
11	Outil de formulation d’indicateurs citoyens	Axe 1	Tous types d’indicateurs (efficacité, qualité, impact)	Output / Outcome
12	Guide de collecte de données terrain	Axe 1 & 2	Indicateurs de qualité des données, diversité de sources	Input
13	Grille d’observation indépendante	Axe 2	Indicateurs de fiabilité, neutralité, transparence	Input / Output
14	Dispositif de gestion des plaintes	Axe 3	Indicateurs de réponse institutionnelle, délais, taux de satisfaction	Output / Outcome
15	Fiche de suivi des recommandations	Axe 3	Impact, ajustement	Outcome / Impact

4

Feuille de route opérationnelle pour la mise en œuvre des axes stratégiques

La feuille de route sera présentée sous forme d'une matrice qui servira d'outil de traduction opérationnelle de la stratégie. Elle décline les composantes des axes stratégiques en activités concrètes, identifie les outils à mobiliser, clarifie les rôles et propose une programmation temporelle indicative.

En effet, la feuille de route propose une lecture fonctionnelle et transversale des trois axes stratégiques de la démarche (standardisation, appui institutionnel et fertilisation) en les déclinant selon les composantes essentielles à leur mise en œuvre.

L'objectif de cette feuille de route est double. Il s'agit :

d'une part, de clarifier les étapes de mise en œuvre de la stratégie dans une logique de coordination régionale (Bénin et Togo), tout en respectant les dynamiques propres à chaque pays ;

et d'autre part, d'offrir un cadre de pilotage partagé, facilitant le suivi des progrès, l'ajustement des priorités, et la mobilisation des ressources nécessaires.

Cette feuille de route pragmatique est en phase avec les acquis des dispositifs existants (PASCiB, COSESC), et les défis soulevés lors de l'analyse FFOM et des réflexions SEPO. Elle offre également une base de dialogue entre les parties prenantes nationales, régionales et communautaires, autour d'un objectif commun : faire de la veille citoyenne un levier structurant de redevabilité et de gouvernance participative dans la mise en œuvre du PRIMA.

En vue de bien opérationnaliser la stratégie, il est recommandé que les structures en charge de la veille citoyenne finalisent cette feuille de route (Annexe 4) dans une démarche participative impliquant toutes les parties prenantes.



5

Conclusion

La présente stratégie vise à bâtir une communauté sous-régionale de veille citoyenne structurée, crédible et outillée, capable d'informer, d'alerter, de dialoguer et d'influencer la mise en œuvre du PRIMA. L'intégration des enseignements de la PASCiB, l'accompagnement du COSESC dans sa structuration, et la mobilisation d'outils modernes, participatifs et adaptés offrent une opportunité unique d'ancrer la gouvernance du PRIMA dans la redevabilité et la participation citoyenne.

La stratégie de veille citoyenne du PRIMA constitue une avancée majeure vers l'enracinement durable de la gouvernance participative dans la mise en œuvre des politiques agricoles et commerciales en Afrique de l'Ouest. En structurant une démarche harmonisée entre le Bénin et le Togo, cette stratégie répond à un triple enjeu : institutionnaliser la participation citoyenne, renforcer les mécanismes de redevabilité sociale et créer un espace d'intermédiation structurant entre les citoyens, les organisations de producteurs, les OSC et les autorités publiques.

Les axes développés ; standardisation, pérennisation et valorisation de la veille, permettent de passer d'une approche ponctuelle et fragmentée à une dynamique structurée, outillée, ancrée et politiquement crédible. Grâce à des outils adaptés, des indicateurs clairs, une logique de performance (entrée, extrant, effet impact) bien définie, et une implication active des acteurs locaux, la veille citoyenne devient un véritable instrument stratégique d'aide à la décision et de transformation des pratiques publiques.

En misant sur l'appropriation locale, la transparence, la réciprocité des engagements et le dialogue multi-acteurs, la démarche veille à créer une culture partagée de redevabilité et d'amélioration continue, non seulement au profit des bénéficiaires directs du PRIMA, mais aussi comme modèle reproductible pour d'autres initiatives régionales. Elle confère ainsi aux citoyens, en particulier les producteurs, les femmes, les jeunes, un pouvoir d'influence légitime dans les processus de développement qui les concernent.

La réussite de cette stratégie repose désormais sur une vigilance opérationnelle constante, un investissement politique durable, et une volonté collective d'apprendre, de s'ajuster et de progresser ensemble. C'est à ce prix que la veille citoyenne pourra pleinement jouer son rôle de levier de redevabilité, de justice sociale et d'efficacité publique dans l'espace régional ouest-africain.



Axe 2 : Appui institutionnel pour la pérennisation des dispositifs de veille citoyenne

Dimension	Indicateur proposé	Type d’indicateur	Méthode de collecte	Fréquence
Capacités techniques des acteurs	% de veilleurs citoyens ayant bénéficié d’une formation certifiée	Quantitatif	Fiches de formation, rapports d’OSC	Semestrielle
Capacités techniques des acteurs	Niveau de maîtrise des outils de veille (auto-évaluation ou test post-formation)	Qualitatif / quantitatif	Tests, entretiens ciblés	Après formation
Appuis techniques	% de CCC disposant d’un plan d’accompagnement et d’un appui fonctionnel	Quantitatif	Rapport des structures d’encadrement	Trimestrielle
Ressources mobilisées	Taux de couverture des besoins logistiques et financiers des dispositifs de veille	Quantitatif	Rapport de gestion OSC / Plateformes	Annuelle
Structuration des relais locaux	Nombre de relais locaux structurés et actifs	Quantitatif	Cartographie / rapports de mission	Semestrielle
Pérennisation	Existence de plans de pérennisation (pays / OSC) validés	Qualitatif	Documentation / suivi institutionnel	Annuelle
Alignement stratégique	Niveau d’alignement des plans OSC avec les objectifs du PRIMA	Qualitatif (grille d’analyse)	Analyse documentaire / entretiens	Annuelle
Éducation citoyenne	Nombre d’actions d’éducation citoyenne mises en œuvre localement	Quantitatif	Rapports OSC / relevés de mission	Trimestrielle

Axe 3 : Fertilisation de la stratégie de mise en œuvre de la veille citoyenne

Dimension	Indicateur proposé	Type d’indicateur	Méthode de collecte	Fréquence
Collecte de données	Taux de couverture des zones prioritaires par la veille citoyenne	Quantitatif	Cartographie / rapports CCC	Trimestrielle
Qualité des données collectées	% des rapports validés selon le protocole qualité (indépendance, vérifiabilité, etc.)	Quantitatif / qualitatif	Grille de contrôle qualité	Trimestrielle
Réactivité du système	Délai moyen entre alerte citoyenne et réponse institutionnelle	Quantitatif	Suivi des alertes / analyse chronologique	Trimestrielle
Communication & diffusion	Nombre de bulletins citoyens publiés et diffusés (physiques ou numériques)	Quantitatif	Inventaire / base de diffusion	Trimestrielle
Utilisation des recommandations	Taux d’intégration des recommandations issues de la veille dans la planification PRIMA	Quantitatif	Analyse documentaire des plans / PV réunions	Semestrielle
Dialogue politique	Nombre de forums ou dialogues politiques tenus avec inclusion effective des OSC	Quantitatif / qualitatif	PV / rapports / analyse de participation	Trimestrielle
Influence sur la décision publique	Nombre de décisions publiques ayant intégré des éléments issus de la veille	Qualitatif (traçabilité)	Entretien institutionnels / analyse de décisions	Annuelle
Appropriation citoyenne	Niveau de satisfaction des citoyens sur leur capacité à influencer sur les décisions	Qualitatif	Enquêtes de perception / focus groupes	Semestrielle

6.3 Annexe 3 : Canevas de rapportage

Rubrique	Contenu attendu
1. Introduction	- Brève présentation du PRIMA, ses objectifs, son envergure géographique et ses composantes clés. - Objectifs généraux et spécifiques de la mission de veille citoyenne. - Justification du rapport et importance de la participation citoyenne pour une mise en œuvre transparente, inclusive et efficace du PRIMA. - Présentation de la structure de veille et de son mandat.
2. Objectifs et résultats attendus de la mission de veille citoyenne	- Objectifs spécifiques de la mission - Résultats escomptés
3. Méthodologie	- Description de la démarche suivie : planification, préparation, mobilisation communautaire, déroulement de la veille. - Profil des veilleurs et OSC impliquées, nombre de localités couvertes, choix des échantillons. - Instruments utilisés (fiches, plateformes numériques, outils SIG, etc.) et périodes de collecte. - Précisions sur les techniques (entretiens, focus groups, observation directe, enquêtes participatives).
4. Synthèse des constats	- Présentation factuelle et structurée des données recueillies qui peuvent être : - L'accès et la qualité des services fournis dans le cadre du PRIMA - Les perceptions des usagers / bénéficiaires - Le respect des engagements contractuels du programme - Identification des récurrences, écarts notables et tendances observées.
5. Analyse des constats	- Lecture critique des constats, identification des causes possibles des problèmes observés. - Comparaison des données collectées avec les indicateurs du PRIMA et les objectifs fixés. - Identification des obstacles systémiques, institutionnels, sociaux ou économiques influant sur la performance ou l'équité des actions du PRIMA. - Croisement des données qualitatives et quantitatives.
6. Leçons à partager	- Enseignements tirés de la mission pour renforcer l'efficacité de la veille citoyenne et la participation communautaire. - Facteurs de succès ou d'échec observés lors de la mise en œuvre locale du PRIMA. - Pratiques à valoriser ou à ajuster pour les futures interventions.

Rubrique	Contenu attendu
7. Recommandations	- Recommandations opérationnelles adressées aux différentes parties prenantes : - Autorités locales et régionales - Unité de gestion du PRIMA - Bénéficiaires et OSC - Partenaires techniques et financiers - Recommandations organisées par domaine d'intervention ou thématique (gouvernance, infrastructures, accès au marché, redevabilité, etc.).
8. Conclusions et perspectives	- Résumé général des observations et apports de la veille citoyenne dans la mission suivie. - Analyse du niveau d'intégration des citoyens dans la gouvernance du PRIMA. - Suggestions pour améliorer ou consolider les constats de terrain

6.4 Annexe 4 : Ebauche de plan d'action détaillé

Objectifs	Résultats	Axes	Activités	Responsable	Délai	Outils	Commentaire
Objectif : Développer et institutionnaliser une approche et des outils de veille et de contrôle citoyen harmonisés et contextualisés pour le suivi du PRIMA et des initiatives régionales, afin d'assurer une démarche cohérente et officiellement reconnue de redevabilité citoyenne	Une démarche stratégique et des outils de veille et de contrôle citoyen harmonisés et contextualisés sont développés, adoptés et opérationnalisés pour le suivi du PRIMA au Bénin et au Togo Les mécanismes de veille citoyenne sont formellement ancrés et reconnus au sein des processus de gouvernance du PRIMA, ainsi que dans les cadres nationaux et régionaux pertinents	Axe 1 : Standardisation et institutionnalisation de la veille citoyenne sur PRIMA et les autres projets/programmes					
Objectif : Renforcer durablement les capacités techniques, organisationnelles et financières des acteurs de la société civile et des organisations de producteurs impliqués, afin de garantir l'autonomie et l'efficacité des dispositifs de veille citoyenne du PRIMA	Les capacités techniques, organisationnelles et fiduciaires des acteurs de la société civile (organisations de producteurs, points focaux, relais) impliqués dans la veille citoyenne sont continuellement renforcées, assurant leur autonomisation et la qualité de leur contribution Des ressources financières, matérielles et techniques suffisantes et pérennes sont mobilisées et sécurisées pour le fonctionnement efficace et durable des dispositifs de veille citoyenne du PRIMA	Axe 2 : Appui institutionnel pour la pérennisation des dispositifs de veille citoyenne					

Objectifs	Résultats	Axes	Activités	Responsable	Délai	Outils	Commentaire
Objectif : Optimiser la collecte, l'analyse et la valorisation des informations issues de la veille citoyenne pour alimenter un dialogue politique inclusif, assurer la prise en compte des préoccupations des acteurs, et renforcer la redevabilité et l'amélioration continue de la gouvernance du PRIMA	Les processus de collecte, de consolidation et d'analyse des données de veille citoyenne sont optimisés, générant des informations factuelles, pertinentes et opportunes pour éclairer le dialogue politique et les ajustements du programme Les recommandations issues de la veille citoyenne sont systématiquement valorisées et diffusées auprès des instances décisionnelles du PRIMA et des pouvoirs publics, et leur prise en compte est assurée pour une amélioration continue du programme Un dialogue politique inclusif et une culture de redevabilité partagée sont établis et renforcés, facilitant la participation active des organisations de producteurs et de la société civile dans les plateformes d'échanges et de décision pour une appropriation durable des actions du PRIMA	Axe 3 : Fertilisation de la stratégie de mise en œuvre de la veille citoyenne					



Programme Régional d’Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)

Contacts:
PRIMA Régional ARAA / CEDEAO: ✉ araa@araa.org
PRIMA-BENIN: ✉ procarbenin@gmail.com / procar@procarbenin.org
PRIMA-TOGO: ✉ prima.togo2023@gmail.com

